



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

Diagnostic de la Biodiversité Communale

Commune de **SERZY-ET-PRIN**

Marne - Grand-Est



La LPO et les DBC

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- Protection des espèces
- Préservation des espaces
- Éducation et sensibilisation

Les Diagnostics de la Biodiversité Communale sont issus de la nécessité d'améliorer les connaissances à l'échelle locale en matière de biodiversité. Ainsi, il faut encourager l'appropriation des enjeux liés au territoire par les élus locaux et par les habitants.

Dans ce contexte, la LPO a réalisé en 2015 un inventaire sur une journée en compagnie des élus et habitants faisant l'objet d'une restitution en salle en décembre. La commune a souhaité poursuivre l'aventure en 2016 avec la réalisation d'un Diagnostic complet de la Biodiversité Communale.

Sommaire

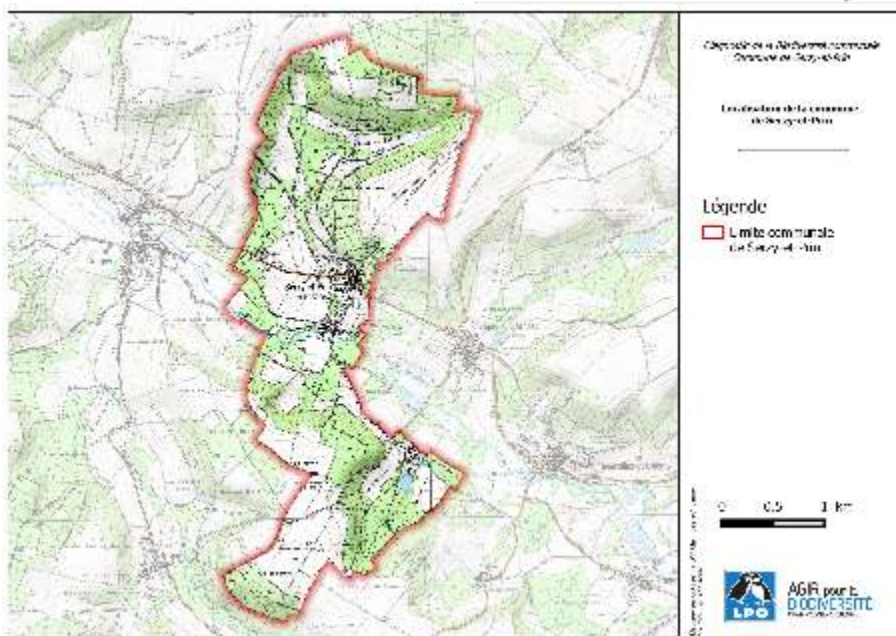
Présentation	1
1. Localisation et contexte écologique	1
2. Diversité	2
Résultats	3
3. Habitats et végétation	3
4. Faune observée	5
Gestion et aménagements proposés	9
1. Les bords de route	9
2. Les plantes invasives	9
3. Les prairies	10
4. Les pelouses calcicoles sèches	11
5. Le village et ses jardins	12
6. La rivière et les zones humides	13
7. Les boisements	14
8. Les cultures	15
9. Sensibilisation, pédagogie, actions concrètes	16
Conclusion	17
Annexes	18

Présentation

1. Localisation et contexte écologique

La commune de Serzy-et-Prin est située au nord-ouest de la Marne, au niveau des plateaux occidentaux. Le relief y est modérément marqué, une mosaïque d'habitats est présente alternant les boisements, les cultures, les vignes et un cours d'eau.

La commune est construite sur la vallée de l'Ardre. Le hameau de Prin est situé à 1,5 km du village. Le contexte environnemental global est agricole. Une agriculture intensive de céréales qui laisse peu de place à la nature. Ce constat renforce le fait qu'il est important d'agir en impliquant l'ensemble des acteurs d'un territoire sous peine de mettre en place des actions trop ponctuelles, et qui ne tiennent pas compte de l'environnement.



2. Diversité

D'un point de vue écologique, la richesse est directement liée à la diversité en habitats. Bien que le territoire communal soit assez restreint, la mosaïque d'habitats permet à de nombreuses espèces d'être présentes. L'agriculture façonne en grande partie nos paysages et joue un grand rôle sur la présence et la qualité d'un grand nombre d'habitats. Les bords de routes peuvent également héberger une importante biodiversité lorsque les fauches sont adaptées et donc plus tardives.



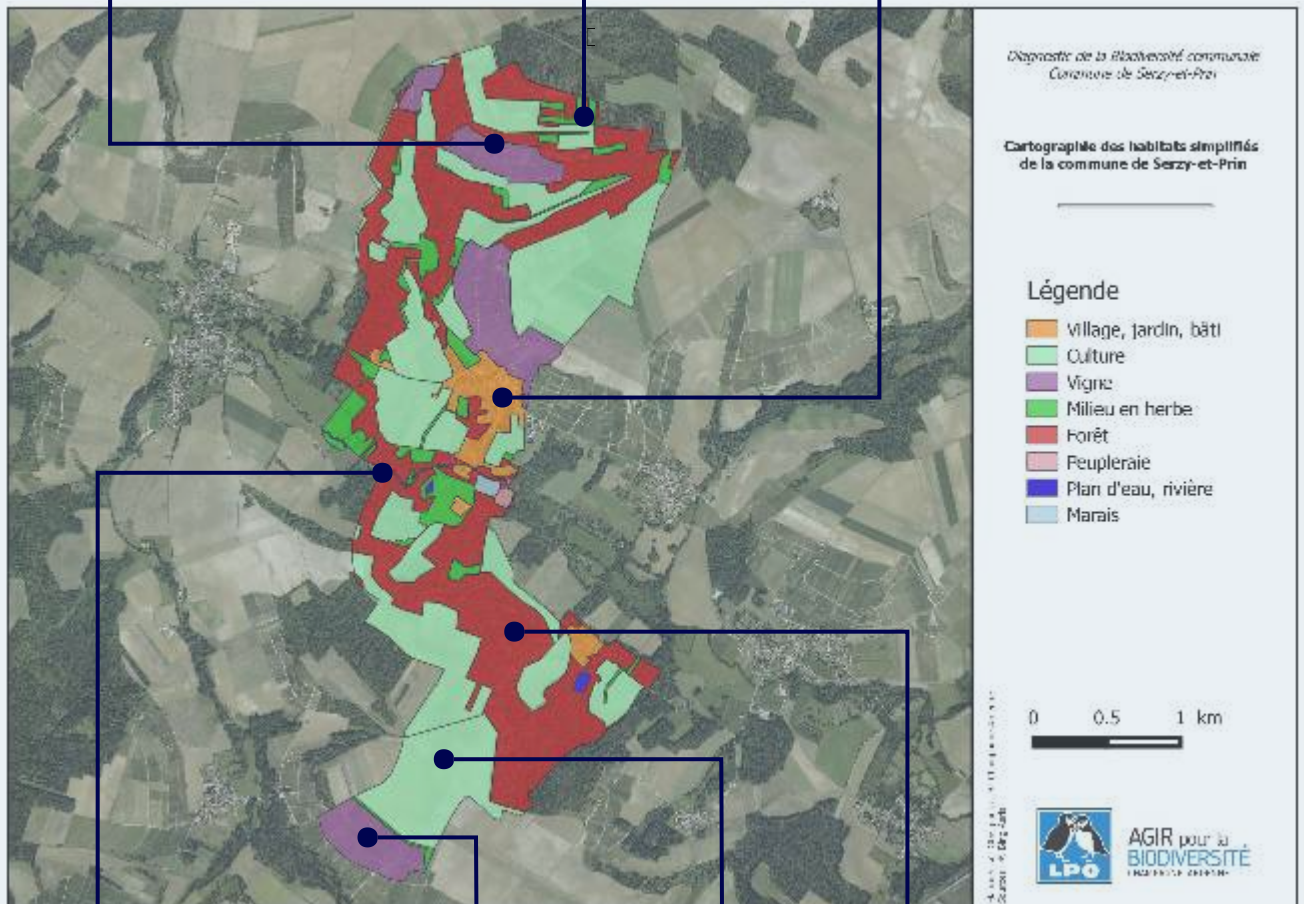
Reliquats de pelouses calcicoles : De surface réduite, cet habitat est pourtant le plus intéressant de la commune. En net recul dans la région, les pelouses sèches sont à sauvegarder.



Village : Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le village est digne d'intérêt pour la biodiversité. Certaines espèces ne vivent qu'à proximité des habitations et sont souvent en déclin.



Prairies : peu présentes sur la commune, il reste un bel ensemble au nord de la commune. D'autres sont disséminées et jouent un rôle important dans le maillage de la biodiversité du territoire.



Vignoble : Les pentes bien exposées sont en grande partie occupées par la vigne. Même si ce milieu n'est pas très riche en biodiversité, les quelques friches et chemins enherbés ont leur utilité.



Boisements : la commune possède des boisements importants. Les essences sont variées et l'on note même des hêtraies de pente assez remarquables.



Vallée de l'Ardre : traversant d'est en ouest le territoire, la vallée regroupe des milieux uniques sur la commune avec quelques boisements alluviaux intéressants.



Cultures : certains espaces sont entièrement cultivés, les parcelles sont vastes et les éléments fixes du paysage rares. L'intérêt pour la biodiversité s'en trouve amoindri.



Résultats

3. Habitats et végétation

3.1 Les habitats

Plusieurs habitats sont présents sur la commune. Certains comme les pelouses calcicoles ou les prairies de fauche abritent une flore et une faune particulière. En général, ces habitats sont en régression dans notre région. Ils sont également menacés à court terme sur la commune de Serzy-et-Prin. Les priorités d'actions sont donc à porter sur ces habitats qui constituent des enjeux forts pour la commune.



Bugrane jaune *Ononis natrix*

LES HABITATS REMARQUABLES



Les pelouses calcicoles

Elles sont peu représentées sur le territoire communal mais constituent un enjeu fort. On les trouve sur les marges du vignoble, en sommet de coteaux.

Menacées par l'enfrichement, des espèces typiques sont encore présentes comme l'Ibéris amère *Iberis amara*, le Lotier à gousse carrée *Lotus maritimus*, le Mélampyre des champs *Melampyrum arvense*, l'Épiaire droite *Stachys recta*, la Germandrée petit-chêne *Teucrium chamaedrys*, le Génévrier commun *Juniperus communis* ou bien encore le Panicaut champêtre *Eryngium campestre*.



Les boisements (Hêtraie remarquable, bois humides...)

Une grande partie du territoire communal est boisée. Les boisements sont de différents types selon la nature des sols.

Une hêtraie avec des arbres très âgés se situe au lieu-dit « le Cabaret ». Ces arbres sont très favorables au Pic noir pour y établir son nid. On observe également des boisements plus humides, des boisements de pente qui composent une mosaïque d'habitats forestiers. On trouve des espèces comme la Mercuriale vivace *Mercurialis perennis*, la Parisette à quatre feuilles *Paris quadrifolia* ou la Scolopendre langue-de-cerf *Asplenium scolopendrium*.



Les prairies mésophiles de fauche

Il existe un grand ensemble au nord de la commune situé au lieu-dit « les Terres Noires ». Une autre parcelle d'intérêt se situe plus au sud au lieu-dit « le Cabaret ».

Ces parcelles, actuellement fauchées tardivement présentent un intérêt écologique fort et en particulier floristique. C'est le domaine des Gesses, tubéreuse *Lathyrus tuberosus*, sans feuille *L. aphaca*, des prés *L. pratensis*, de la Mauve musquée *Malva moschata*, de la Guimauve hérissée *Malva setigera*, de la Campanule raiponce *Campanula rapunculus*, de la Marguerite *Leucanthemum vulgare*, de l'Orobanche du trèfle *Orobanche minor*, de la Vesce cracca *Vicia cracca* ou de la rare Vesce à petites fleurs *Vicia parviflora*.

3.2 La flore

280 espèces végétales ont été recensées en 2012 et 2016 sur le territoire. Ce sont ces espèces végétales qui composent et qui évoluent dans les habitats cités précédemment. Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) a effectué un inventaire dans la commune en 2012. Lors des prospections de terrain en 2016, la LPO a ajouté 61 espèces à cette première liste.

En totalité, 38 espèces sont considérées comme très rares à assez rares. Parmi celles-ci, 1 est inscrite en liste rouge régionale : l'Holostée en ombelle (*Holosteum umbellatum*).

Quelques plantes remarquables

Liste rouge



L'Holostée en ombelle (*Holosteum umbellatum*)

Cette espèce a été observée en 2012 par le CBNBP au niveau du cimetière. Elle recherche en effet des lieux sablonneux ou pierreux, conditions trouvées dans cette partie du village. Dans la Marne, seules 3 communes l'abritent. Il conviendrait de vérifier si elle est toujours présente.



La Vesce à petites fleurs (*Vicia parviflora*)

Cette rare et remarquable Fabacée (de la famille des pois) pousse sur sols calcaires. Elle a été trouvée sur l'ensemble prairiale au lieu-dit « les Terres Noires ». Seules trois autres communes de Champagne-Ardenne sont connues pour abriter l'espèce ! Ces prairies ont donc une responsabilité pour sa conservation.



La Cardamine amère (*Cardamina amara*)

Cette espèce rare dans la région est liée aux petits ruisselets et ruisseaux d'eau claire. Sur la commune, elle a ainsi été repérée à côté du lavoir. Elle constitue un enjeu, 13 communes de la Marne sont connues pour l'abriter. A noter que le site où elle pousse est régulièrement entretenu par tonte.



Le Muscari à grappes (*Muscari neglectum*)

Rare dans notre région, le Muscari à grappes a été observé le long d'une culture au bord d'un boisement au lieu-dit « les Terres Noires ». Cette jolie plante est proche des variétés cultivées que l'on trouve dans les jardins. Elle recherche les bords de cultures, les vignes enherbées, les talus herbeux ou les pelouses sèches.

Résultats

4. Faune observée

4.1 Les oiseaux nicheurs

Sur les 81 espèces d'oiseaux recensées, au moins 66 d'entre elles sont considérées comme nicheuses ou potentiellement nicheuses sur le territoire. 12 espèces sont inscrites en liste rouge nationale et 20 en liste rouge régionale.

Les espèces les plus patrimoniales reflètent la diversité des habitats présents sur la commune. On trouve des espèces du milieu agricole comme le Busard cendré, le Faucon crécerelle, la Perdrix grise, la Caille des blés, l'Alouette des champs, l'Alouette lulu, la Linotte mélodieuse ou bien encore le Bruant jaune. L'homogénéisation des paysages agricoles, avec la suppression des haies, des jachères, des chemins en herbe, de l'utilisation des herbicides et insecticides sont autant de facteurs expliquant le net repli de ces oiseaux. Les espèces qui recherchent les réseaux de haies, les zones en herbe comme le Tarier pâtre ou la Tourterelle des bois sont également présentes.

Concernant les boisements, le cortège est également intéressant avec par exemple le Pic épeichette, le Pigeon colombin, le Roitelet huppé, le Rougequeue à front blanc, le Gobemouche noir, le Pouillot fitis ou encore le Bouvreuil pivoine. Les pratiques sylvicoles douces et la conservation de plusieurs étages arborés et d'âges différents mais aussi d'arbres morts sur pied sont le gage du maintien de ce cortège sur la commune.

Le Râle d'eau, le Bruant des roseaux complètent la liste des espèces liées aux milieux humides. Ces milieux sont rares sur la commune, et ils ne sont pas en pleine capacité d'accueil pour les espèces qui y sont associées. Des mesures de gestion pourraient être mises en place pour améliorer cela.

Enfin les passereaux du village sont dignes d'intérêt comme les Hirondelles rustique et de fenêtre, le Serin cini, le Verdier d'Europe ou le Chardonneret élégant. Pourtant communes, ces espèces sont toutes en fort déclin et il devient urgent de prendre en compte leur présence.



Rougequeue à front blanc (mâle)

CAS DE QUELQUES ESPÈCES

Liste rouge



Le Faucon crécerelle

Le Faucon crécerelle est un grand prédateur de rongeurs de la commune. Allié de l'agriculture, il subit pourtant les modifications drastiques des paysages agricoles. Espèce à enjeu de la commune, la présence de zones en herbe pour la chasse est un élément favorable.

Liste rouge



La Tourterelle des bois

Bien représentée sur une grande partie de la commune, elle est régulièrement entendue dans les boisements mais aussi au niveau du village. En forte régression depuis le début des années 2000, les causes en sont multiples : intensification agricole, chasse, broyages et fauches des zones en herbe, supprimant les plantes à graines, sources indispensables de nourriture.

Liste rouge



Le Chardonneret élégant

Oiseau commun, il fait pourtant l'objet d'un déclin sévère récent qui lui a valu en 2016, d'entrer dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France. Ce constat est inquiétant et là encore, la suppression des plantes à graines, prive le chardonneret de sa nourriture. Il est donc urgent de conserver des secteurs « d'herbes folles ».

4.2 Les mammifères

Au total, 11 espèces de mammifères ont été inventoriées sur la commune. La plupart sont des espèces largement répandues (Chevreuil européen, Lapin de garenne, Lièvre d'Europe ou encore le Renard roux).

Les données de micromammifères sont anciennes mais les espèces citées sont très probablement toujours présentes. Parmi elles, nous pouvons signaler le Campagnol agreste, le Campagnol des champs, le Campagnol roussâtre, le Mulot à collier et le Rat des moissons.

A noter qu'aucun chiroptère (chauves-souris) n'est connu sur la commune. Il faudrait mettre en place une prospection spécifique pour détecter la présence de ces animaux patrimoniaux.



Le Renard roux

Le renard est un carnivore et notamment un important régulateur naturel des populations de petits mammifères. Il se reproduit sur la commune, un terrier avec plusieurs jeunes à l'entrée a été découvert.



Le Rat des moissons

La présence de cette espèce est souvent trahie par la découverte de son nid sphérique, avec comme ouverture un unique trou. Le nid est caché dans la végétation herbacée ou dans un roncier.



Le Blaireau européen

Persécutée, cette espèce est pourtant très utile en mangeant des rongeurs et des « vers blancs ». Son terrier est peu discret et se caractérise par des monticules de terre. L'un de ces terriers a été trouvé sur la commune.

4.3 Les amphibiens et les reptiles

Deux espèces d'amphibiens (aucune espèce de reptiles) ont été observées sur le territoire. Il s'agit du Crapaud commun et de la Grenouille agile. Cette dernière est peu fréquente dans la région.

Les amphibiens sont d'une manière générale en net déclin. L'assèchement des zones humides, la pollution des eaux, l'utilisation d'herbicides et d'insecticides, le trafic routier sont autant de facteurs conduisant à la diminution de ces animaux. Concernant les reptiles, quelques espèces doivent être présentes même si elles n'ont pas été observées lors des différentes phases d'inventaires. Le Lézard des murailles ou l'Orvet par exemple font très probablement partie de la biodiversité communale.



Le Crapaud commun

Autrefois très commun dans les jardins, il est aujourd'hui plus difficile de le rencontrer. C'est un allié du jardinier car il s'alimente notamment de limaces. Il passe l'hiver à l'abri dans les litières de feuilles mortes des forêts mais aussi caché dans les granges et les caves.



La Grenouille agile

La Grenouille agile comme beaucoup d'amphibiens se reproduit tôt dans l'année, entre février et mars. En dehors de cette période, les adultes sont souvent assez éloignés des points d'eau et s'abritent dans la litière de feuilles en forêt. Les grenouilles peuvent donc être observées, très éloignées des points d'eau.

Résultats

4. Faune observée

4.4 Les papillons

Avec 37 espèces, la commune se situe dans la moyenne. Les espèces observées sont communes et reflètent les habitats rencontrés.

L'environnement global marqué par l'agriculture et la viticulture est peu favorable aux papillons. Il est important de créer ou de restaurer des habitats favorables aux insectes (pelouses sèches, prairies riches en fleurs, parterres de plantes mellifères...), et de modifier certaines pratiques (utilisation d'herbicides et d'insecticides, fauches précoces et répétées, suppression des haies...). Les papillons constituent un bon indicateur de l'état écologique d'un site. Si des habitats peuvent être améliorés sur la commune, le peuplement de papillons peut évoluer favorablement et ainsi démontrer l'efficacité des actions.

Quelques illustrations d'espèces présentes sur la commune:



Azuré des coronilles



Point-de-Hongrie



Petite violette



Petit Mars changeant



Petite Tortue



Argus vert



Cuivré commun

ZOOM SUR LA ZYGÈNE DE LA CORONILLE



Zygène de la coronille

Une espèce moins connue a été rencontrée sur les reliquats de pelouses sèches au-dessus du vignoble, la Zygène de la coronille *Zygaena ephialtes*. A Serzy-et-Prin, elle se situe au nord de sa répartition connue. L'adulte vole entre mi-juin et mi-juillet en une seule génération. La ponte et le développement de la chenille s'effectuent sur la Coronille changeante *Coronilla varia*, présente sur ce site. L'espèce réalise donc son cycle complet à cet endroit. A travers cette espèce singulière, il est aisé de comprendre que le maintien de ce milieu ouvert est indispensable à celle-ci. La fermeture naturelle de ce type d'habitat doit être contrée par des actions de gestion ciblées.

4.5 Les libellules

Territoire peu propice au développement des libellules, ce sont seulement 5 espèces qui ont été répertoriées, toutes sont des espèces communes.

La restauration d'une mare située au nord de la commune pourrait permettre à ce groupe d'insectes d'être plus diversifié.

Les libellules ont besoin de lumière pour se développer. Des eaux ensoleillées sont plus favorables, la température y augmente plus rapidement.



Mante religieuse femelle



L'Aeschna bleue

De grande taille et colorée, les Aeschnes sont des chasseurs d'insectes capturés en vol.



Le Calopteryx éclatant

Le mâle est facilement reconnaissable à la grande tache qui orne ses ailes. Cette espèce vole au-dessus de la rivière.

4.6 La Mante religieuse

La Mante religieuse est un insecte spectaculaire qui fréquente les zones en herbe comme les friches, les broussailles, les pelouses calcicoles... Elle chasse les insectes avec ses pattes avants spécialisées. Le mâle doit d'ailleurs se méfier lorsqu'il approche d'une femelle car celle-ci peut le dévorer s'il manque de prudence !

4.7 Les grillons, criquets et sauterelles

Sur les 16 espèces recensées, 1 seule est inscrite en liste rouge régionale. Il s'agit du Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*). Cette espèce est liée aux prairies humides.

Les autres espèces sont communes, et sont très dépendantes des milieux en herbe. Il est donc important de maintenir des secteurs non fauchés, tondués ou broyés, tard en saison. Ces espèces sont en effet adultes au cours de l'été et en automne.



Phanéroptère commun

Liste rouge



Le Criquet ensanglanté

Son chant est caractéristique et ressemble à un claquement de doigt. Il permet sa détection dans la végétation souvent fournie.



Le Criquet mélodieux

Espèce très commune, elle fréquente un grand panel d'habitats même si elle apprécie particulièrement les strates herbacées hautes et denses.

ZOOM SUR LA CIGALE CHANTEUSE



Cigale chanteuse

Qui se douterait qu'il existe dans notre région trois espèces de cigales. Bien sûr, elles sont plus discrètes que leurs cousines du midi de la France. Leur taille plus réduite ne leur permettant pas de chanter aussi fort ! Une espèce a été notée sur la commune dans les reliquats de pelouses calcicoles au dessus du vignoble. Il s'agit de la Cigale chanteuse *Cicadetta cantilatrix*. Elle recherche, sur substrats calcaires, les formations herbacées thermophiles et comportant d'importantes zones de fruticées. Pour chanter, les adultes se tiennent le plus souvent dans les buissons ou dans les branches basses de la lisière des arbres. La période de chants dure de mai à juillet. A noter que la larve a une vie uniquement souterraine et passe donc ainsi totalement inaperçue.

Gestion et aménagements proposés

5. Préconisations de gestion

La commune se veut très impliquée pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants. Pour cette raison, elle s'est engagée dans la démarche des Diagnostics de la Biodiversité Communale.

Pour accompagner la commune dans sa volonté, une liste de préconisations de gestion a été établie. Ces préconisations ne tiennent pas compte du régime de propriété. Celles-ci peuvent donc s'adresser à des terrains communaux et/ou privés.

Les présentes préconisations de gestion auront donc pour objectif d'encourager les bonnes pratiques, voire de les améliorer, puis, elles auront pour but d'étendre l'effort fourni par la commune à l'ensemble du territoire en passant par les différents acteurs.

Des actions peuvent être entreprises de manière localisée, d'autres à plus large échelle. L'essentiel est de susciter l'envie de participer pour que le plus grand nombre s'active à la mise en place d'actions concrètes.

Préconisation de gestion

1

Les bords de routes



Favoriser les fauches tardives

Maintien des talus, des bords de route et des chemins enherbés par une seule fauche annuelle tardive en fin de saison (fin septembre) et encourager les plantations parcimonieuses de haies arbustives avec des espèces autochtones. La sensibilisation des gestionnaires est un aspect primordial.

Bien sûr l'entretien de l'accotement pour des raisons de sécurité n'est pas remis en cause, mais il est inutile de broyer précocement l'ensemble des surfaces en pleine période de végétation.

2

Les plantes invasives



Veille et lutte contre les espèces exotiques invasives

La commune est peu concernée par les plantes invasives. Deux espèces sont présentes sur la commune : le Robinier faux-acacia *Robinia pseudoacacia* et l'Erable negundo *Acer negundo*. Il convient de lutter contre les espèces exotiques avant qu'elles ne supplantent les espèces locales. Une station importante d'Erable negundo est présente dans le village au niveau du pont sur la rivière. La suppression de ces arbres est fortement souhaitable, elle permettrait également la mise en lumière du cours d'eau, bénéfique à la vie aquatique.

3

Les prairies

**Favoriser la biodiversité prairiale**

Même s'il ne reste que quelques parcelles en herbe, elles possèdent un intérêt écologique indéniable pour la commune. Les parcelles sont souvent de grande taille ce qui est un atout. C'est au cœur de ces parcelles, où la flore est la plus remarquable (avec les reliquats de pelouses sèches). Il est important de contacter les propriétaires de ces parcelles pour savoir quel est le mode de gestion pratiqué et quel est leur devenir.

**Lutter contre la fermeture des habitats prairiaux ouverts**

La parcelle se situant au lieu-dit « le Cabaret », semble ne pas faire l'objet de gestion depuis plusieurs années. La dynamique naturelle tend à l'apparition d'arbustes et de jeunes arbres. Si aucune fauche n'est pratiquée dans les prochaines années, la surface en herbe se réduira au profit de la forêt. Il faut savoir que les milieux prairiaux ouverts sont ceux qui regressent les plus vite. Il est donc urgent de maintenir ceux qui sont encore présents sur la commune.

**Poursuivre les fauches avec exportation**

Le complexe situé au nord, au lieu-dit « les Terres Noires », fait l'objet d'une fauche qui doit être poursuivie. En effet, ce mode de gestion, déjà pratiqué par l'agriculteur, favorise le cortège floristique. C'est dans ces parcelles que l'on trouve la Vesce à petites fleurs *Vicia parviflora*, espèce rarissime.

4

Les pelouses calcicoles sèches



Veiller au maintien des pelouses

Il s'agit du milieu le plus patrimonial de la commune. Autrefois plus présent, ce milieu subsiste à l'échelle de la commune, uniquement en marge du vignoble au sommet du coteau. Il est, tout comme les prairies, soumis à la dynamique naturelle qui tend vers la fermeture du milieu par envahissement des ligneux. Il abrite un patrimoine écologique important et doit faire l'objet de toutes les attentions.



Lutter contre la fermeture des pelouses sèches

Une action pour restaurer les pelouses sèches doit être mise en place sous peine de perdre un habitat remarquable. En partant des zones encore ouvertes aujourd'hui, il convient de couper les buissons et jeunes arbres tout en veillant à en laisser certains comme le Genévrier commun. Avec accord des propriétaires, des chantiers d'entretien, associant les habitants du village et la LPO par exemple, pourraient permettre de conserver cette richesse.



Entretenir les pelouses sèches

Une fois les travaux de réouverture réalisés, il est indispensable d'entretenir ces milieux. Sans pâturage ovin, la fauche avec exportation est la plus souhaitable. En luttant contre l'enrichissement, elle permet de ne pas enrichir les sols. C'est la pauvreté du sol qui engendre la richesse écologique du milieu. Les actions portant sur cet habitat doivent être rapides, le degré de fermeture constaté étant déjà important.

5

Le village et ses jardins



Favoriser les espèces liées aux milieux bâtis et aux jardins

On l'ignore souvent mais les villages et la mosaïque d'habitats présents autour (jardins, arbres, haies...) présentent une diversité importante d'espèces. A travers quelques mesures, il est facile d'améliorer les conditions d'accueil de la flore et de la faune. Bien entendu, plus le nombre d'habitants qui s'implique est important, plus les effets sur la biodiversité se font sentir. Le programme d'actions doit être cohérent : suppression de l'usage des insecticides et herbicides, réduction des surfaces tondues, choix de plantes locales, proposition d'aménagements spécifiques (nichoirs, mares, plantes grimpantes...) et sensibilisation des habitants.



Les aménagements d'accueil de la faune

La pose de nichoirs permet l'atteinte de deux objectifs. Pallier au manque de cavités naturelles pour la nidification d'oiseaux cavernicoles comme les mésanges, et sensibiliser les enfants et habitants à des petits gestes concrets pour la Nature. Des nichoirs à insectes, à chauves-souris, abris à hérissons peuvent également être réalisés facilement. D'autres éléments peuvent être programmés même s'ils nécessitent plus d'investissements comme la création de mares, l'implantation de haies, de vergers, de murets en pierres sèches...



Sensibiliser sur les changements de pratiques et susciter l'envie d'agir

Bien que cela fasse quelques années que des pratiques changent (bord de routes, désherbage manuel...), ces modifications sont encore mal comprises par une partie de la population. Les habitudes sont dures à changer, il faut donc expliquer les changements par un arsenal d'outils comme les sorties de découverte de la Nature, des réunions de présentation de l'action entreprise, une participation à des opérations de pose de nichoirs, des chantiers d'entretien, création de panneaux de sensibilisation, communications dans la presse...



6

La rivière et les zones humides

**Favoriser les capacités d'accueil de l'Ardre**

Comme indiqué précédemment, la suppression des nombreux Erables negundo qui poussent le long de la rivière, permettrait la mise en lumière d'une partie du cours d'eau tout en luttant contre une espèce exotique envahissante. Cette action favoriserait la vie aquatique. D'autres trouées pourraient être créées le long du cours d'eau.

**Le marais du village**

Les marais constituent un patrimoine très important qu'il est urgent de préserver. Une grande partie des zones humides a été détruite, asséchée. Celui présent sur la commune n'a pas fait l'objet d'un inventaire, celui-ci étant privé avec une végétation très luxuriante (roselière très développée). Il serait utile de réaliser un inventaire afin d'orienter une gestion adéquate si le propriétaire est volontaire.

**Renaturer une mare**

Une mare située au lieu-dit « les Terres Noires » est en phase finale de comblement. La dynamique naturelle va rapidement faire disparaître entièrement cette mare si aucune action de restauration n'est engagée. Il conviendrait de la recreuser. Etant donné que dans ce secteur, le sol retient naturellement l'eau, il serait intéressant de créer plusieurs mares pour obtenir un réseau écologique de milieux humides. Une autre mare se situe à Prin, près du lavoir, elle n'a pas bénéficié de l'inventaire, mais elle possède un fort potentiel écologique. Quelques travaux la rendraient plus accueillante si le propriétaire est motivé par la démarche.

7

Les boisements

**Conserver les boisements remarquables**

La commune possède des boisements remarquables comme des hêtraies présentant des arbres très âgés. Des arbres d'une telle ampleur possèdent nécessairement une grande biodiversité. Laisser les arbres vieillir, conserver des arbres morts sur pied mais aussi au sol, des arbres d'âges variés et d'espèces différentes renforcent l'intérêt des forêts. Par exemple, le Pic noir, présent sur la commune, recherche des grands hêtres pour nicher.

**Des boisements de pentes riches**

Localisés au lieu-dit « le Cabaret » ou « la Bosquette », ces boisements présentent soit des faciès de pelouses avec boisements clairs, soit des boisements de « ravins ». Les secteurs avec des reliquats de pelouses mériteraient d'être rouverts pour favoriser la pénétration de la lumière. L'idéal étant de multiplier les habitats, toujours dans l'objectif d'augmenter la diversité. Le relief modifie localement le climat, on parle de micro-climat qui joue directement sur la végétation présente. Ces phénomènes participent donc aussi à la diversité biologique de la commune.

**Vieille plantation d'épicéas**

Un milieu déroutant est présent au lieu-dit « les Terres Noires ». Il s'agit d'un ancien peuplement d'épicéas en fin de vie. De nombreux arbres sont cassés, d'autres sont tombés et l'ensemble confère, à cette parcelle, un milieu particulièrement intéressant. De plus, la végétation proche est caractéristique d'habitats plutôt humides. Ce secteur constitue un paysage étonnant où la Nature peut s'exprimer librement. Par chance, aucune gestion ne semble appliquée sur cette parcelle actuellement.

8

Les cultures

**Favoriser les plantes messicoles en bordure de cultures**

Les espèces de plantes liées aux cultures ont fortement régressées, voire disparues, de certains secteurs. L'emploi massif d'herbicides en ait la principale raison. La tonte, parfois systématique des abords des cultures, est également un facteur de ce déclin. Il serait utile de laisser des bandes en bordure de parcelles fleurir librement avant d'entretenir ces habitats. Un Plan National d'Actions est d'ailleurs en cours sur les plantes messicoles et vise à leur conservation. Les mesures sont la réduction des herbicides, la réduction de la profondeur du labour et de la fréquence. Pour les agriculteurs les plus motivés, des réensemencements sont possibles.

**Conserver des havres de biodiversité au sein des cultures et vignes**

Sur la commune, il existe des morceaux de parcelles non cultivés aussi bien au sein des grandes cultures de céréales que du vignoble. Ils constituent des îlots où la biodiversité est plus marquée qu'au sein des cultures. Il est essentiel de conserver ces endroits sous peine d'appauvrir fortement de vastes espaces entièrement cultivés.

**Des chemins agricoles accueillants**

Tout comme les bords de routes, les chemins peuvent s'avérer être des refuges pour la flore et la faune sauvage. Des chemins enherbés comme celui de la photo, présentent sur la commune, sont autant de corridors biologiques. Ils constituent des routes, empruntées par les plantes pour leur dissémination et par les animaux pour leurs déplacements. Ils permettent aussi à des auxiliaires de cultures (insectes) de se développer et de lutter contre des ravageurs des cultures.

9

Sensibilisation, pédagogie, actions concrètes



Faire prendre conscience des richesses écologiques

Comme indiqué dans ce document, la commune possède des atouts écologiques qu'il est urgent de préserver. Pour protéger, la première étape est de connaître. Avec l'aide de la LPO, la commune s'est engagée dans la connaissance dès 2015. L'objectif est qu'un maximum d'habitants, de propriétaires, d'agriculteurs, de vignerons soient au courant de la démarche engagée. Les sorties organisées, les restitutions publiques sur l'avancée de la démarche font partie de ce processus et doivent être poursuivies.



Civisme environnementale

Le civisme environnementale est le fait d'agir au quotidien en prenant en compte l'environnement qui nous entoure. Ne pas laisser ses déchets, organiser une collecte pour ceux des autres, veiller à ne pas implanter des espèces exotiques envahissantes, ne pas utiliser d'herbicides et d'insecticides dans son terrain... L'action quotidienne de tous permettrait des avancées significatives pour notre environnement.



Place à l'action !

Le but ultime de cette démarche est de mettre en place des actions concrètes sur le terrain visant à maintenir et à améliorer la biodiversité communale. Bien sûr, il est plus facile de mettre en place les actions sur les terrains communaux. Mais pour être plus efficace, il serait bon que des propriétaires s'engagent également. Suite à la mise en place de ces actions, de nouveaux inventaires réalisés dans plusieurs années permettraient d'en montrer les effets bénéfiques. La LPO reste disponible et à l'écoute pour passer à la phase d'actions !

Conclusions

Au terme de l'ensemble des prospections réalisées en 2015 et 2016 dans le cadre du Diagnostic de la Biodiversité Communale de Serzy-et-prin, la commune peut être considérée comme bien connue d'un point de vue richesse écologique.

Bien que dans un environnement assez agricole, la diversité des habitats présents sur la commune permet à 440 espèces d'être présentes. Les reliquats de pelouses calcicoles sèches, les quelques prairies, la présence de la rivière et de boisements parfois remarquables offrent des capacités d'accueil indéniables. La présence d'une flore patrimoniale (38 espèces sont rares à assez rares) est un des éléments les plus marquants pour la commune.

Toutefois, le potentiel écologique de la commune ne peut pas s'exprimer à son maximum. En effet, un certain nombre d'éléments défavorables a été relevé. Par le biais d'actions concrètes, mobilisant différents acteurs (commune, particuliers, habitants, propriétaires, gestionnaires...), il est possible d'augmenter les capacités d'accueil pour la biodiversité communale. Au delà de la biodiversité, ces actions améliorent le cadre de vie des habitants, avec une commune plus « verte » et par une meilleure cohabitation avec la Nature de proximité.

La volonté de l'équipe municipale, associée à un groupe motivé d'habitants, crée une dynamique favorable à la mise en place d'actions. La LPO Champagne-Ardenne peut également apporter son soutien et ses conseils dans la phase de réalisation. L'existence d'un lien, déjà effectif, entre la commune et le groupe local de la LPO à Reims est un atout majeur et qu'il convient de maintenir dans la durée.

Un exemple d'action à mettre en place, porte sur la fauche des bordures de routes et chemins. Cet effort, toujours exemplaire et novateur, devra se faire en concertation avec les organismes gestionnaires concernés ainsi que les agriculteurs locaux.

Les mesures de gestion proposées n'ont pas pour vocation de contraindre les gestionnaires/propriétaires mais, au contraire, de faciliter l'entretien des sites. Les tontes répétées sur certains secteurs, qui n'ont dans la quasi-totalité des cas, aucune obligation (sécuritaire, ...), peuvent être diminuées et repoussées plus tard en saison. Cela impliquera, outre la vertu de favoriser la biodiversité, une économie financière non négligeable. La valorisation de cette pratique moderne, auprès des habitants, des communes proches et des visiteurs occasionnels mettra en valeur l'effort fourni par la commune. Cet aspect n'est pas à négliger afin de continuer à développer une « conscience écologique » par les habitants mais aussi et plus généralement, par les usagers du territoire.

Dans sa volonté d'agir, lancée depuis 2014, la commune continuera ainsi son élan novateur en faveur de sa biodiversité communale.

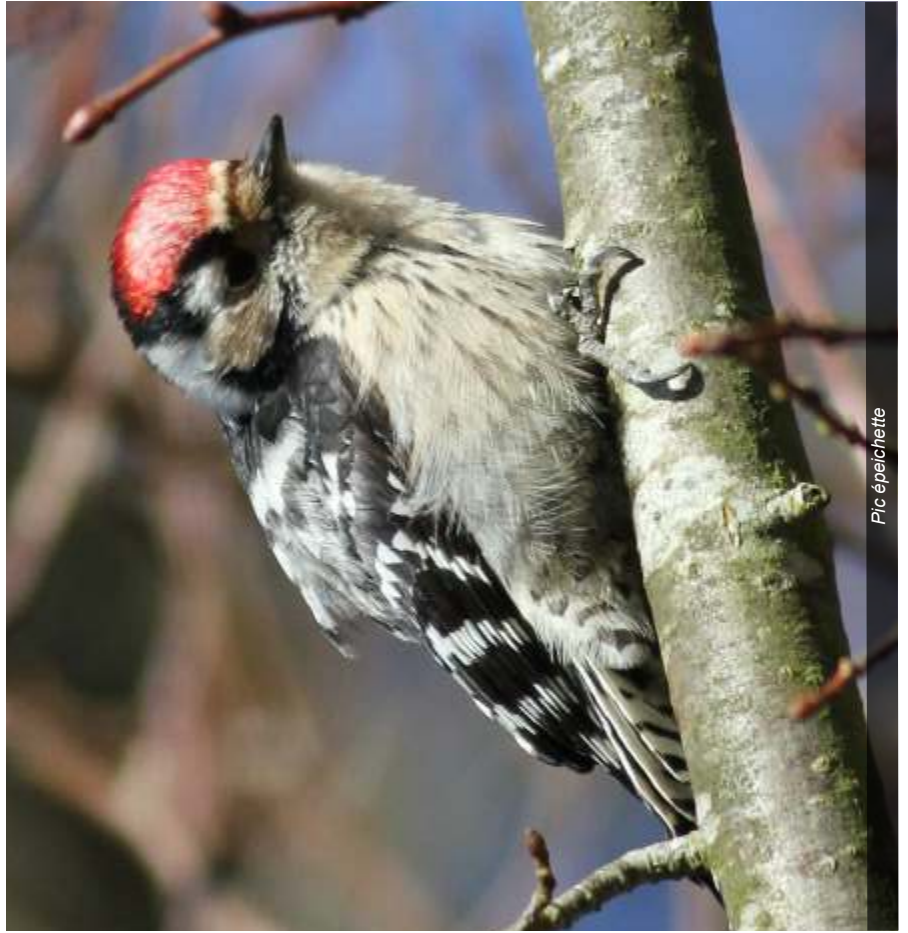
La sauvegarde des reliquats de pelouses calcicoles sèches, couplée aux autres mesures visant à favoriser et à préserver la biodiversité de la commune dans le milieu agricole, sont les préconisations phares de ce diagnostic.



Tableau récapitulatif des espèces animales à enjeu fort et assez fort pour la commune (ordre alphabétique)

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
<i>Espèces animales</i>		
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Fort
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Fort
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Assez fort
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Assez fort
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Assez fort
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Assez fort
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Assez fort
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Assez fort
Cigale chanteuse	<i>Cicadetta cantilatrix</i>	Assez fort
Criquet ensablanté	<i>Stethophyma grossum</i>	Assez fort
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Assez fort
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Assez fort
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Assez fort
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Assez fort
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Assez fort
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Assez fort
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Assez fort
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Assez fort
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	Assez fort
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Assez fort
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Assez fort
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Assez fort
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Assez fort
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Assez fort

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
<i>Espèces animales (suite)</i>		
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Assez fort
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Assez fort



Pic épeichette

Tableau récapitulatif des espèces végétales à enjeu fort et assez fort pour la commune
(ordre alphabétique)

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Buglosse des champs	<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	Fort
Calament acinos ; Calament des champs ; Sariette des champs ; Sarriette acinos ; Petit basilic	<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891	Fort
Cardamine amère	<i>Cardamine amara</i> L., 1753	Fort
Cerfeuil commun ; Cerfeuil des dunes	<i>Anthriscus caucalis</i> M.Bieb., 1808	Fort
Gesse hérissée	<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	Fort
Guimauve hérissée	<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Fort
Holostée en ombelle	<i>Holosteum umbellatum</i> L., 1753	Fort
Laitue vireuse	<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Fort
Muscari à grappes	<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Fort
Sabline hybrine ; Sabline intermédiaire	<i>Minuartia hybrida</i> (Vill.) Schischk., 1936	Fort
Silène penché	<i>Silene nutans</i> L., 1753	Fort
Vesce à petites fleurs	<i>Vicia parviflora</i> Cav., 1801	Fort
Ail des jardins ; Ail maraîcher	<i>Allium oleraceum</i> L., 1753	Assez fort
Arabette hérissée ; Arabette poilue	<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Assez fort
Asperge officinale	<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Assez fort
Astragale à feuilles de réglisse ; Réglisse sauvage	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	Assez fort
Aubour faux-ébénier	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Assez fort
Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Assez fort
Bugrane jaune ; Bugrane glante ; Bugrane fétide	<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Assez fort
Epervière commune ; Epervière de Lachenal	<i>Hieracium lachenalii</i> Suter	Assez fort
Gesse sans feuilles	<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Assez fort
Grande préle	<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Assez fort
Ibéris amer	<i>Iberis amara</i> L., 1753	Assez fort
Lotier à gousse carrée ; Lotier maritime	<i>Lotus maritimus</i> L., 1753	Assez fort
Mélampyre des champs	<i>Melampyrum arvense</i> L., 1753	Assez fort
Mélitte à feuilles de Mélisse	<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753	Assez fort

Tableau récapitulatif des espèces végétales à enjeu fort et assez fort pour la commune (ordre alphabétique)

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Muscari à toupet	Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Assez fort
Onopordon fausse-acanthe ; Chardon aux ânes	Onopordum acanthium L., 1753	Assez fort
Ophrys abeille	Ophrys apifera Huds., 1762	Assez fort
Ophrys mouche	Ophrys insectifera L., 1753	Assez fort
Orchis bouc	Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	Assez fort
Orchis pourpre	Orchis purpurea Huds., 1762	Assez fort
Orchis verdâtre ; Orchis vert	Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828	Assez fort
Orobanche du trèfle	Orobanche minor Sm., 1797	Assez fort
Passerage champêtre	Lepidium campestre (L.) R.Br., 1812	Assez fort
Petite oseille	Rumex acetosella L., 1753	Assez fort
Sanicle d'Europe	Sanicula europaea L., 1753	Assez fort
Scolopendre langue-de-cerf	Asplenium scolopendrium L., 1753	Assez fort



Buglosse des champs



Calament acinos



Laitue vireuse



Gesse hérissée



Astragale à feuilles de réglisse



Décembre 2016

Rédaction et réalisation

LPO Champagne-Ardenne

Citation

LPO Champagne-Ardenne. 2016. Diagnostic de la biodiversité communale de Serzy-et-Prin. 20 pages

Crédits photographiques

Fabrice Croset, Aurélien Deschatres, Julia D'Orchymont, Bernard Duprez, Jean-Pierre Formet, Denis Fourcaud, Christophe Hervé, Jean-Pierre Lamoline, Mathieu Menand (Tela Botanica), Delphine Persyn, Christian Roth, Julien Rougé, Laurent Rouschmeyer, Hugues Tinguy (Tela Botanica), Jérémy Zwald

Liens utiles

<http://faune-champagne-ardenne.org>

<http://champagne-ardenne.lpo.fr>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Champagne-Ardenne
Der Nature

Ferme des Grands Parts 51290 OUTINES
Tel : 03.26.72.54.47

Mail : champagne-ardenne@lpo.fr